

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 Rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073

Mise en œuvre du Contrat de Liquidité de «TUNIS RE»

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions TUNIS RE et l'intermédiaire en bourse BNA Capitaux informent le public que la société TUNIS RE mettra en œuvre à compter du 04 décembre 2018, et ce, pour une durée d'une année, un contrat de liquidité afin d'assurer la liquidité des actions TUNIS RE et la régularité de leur cotation. Ledit contrat est composé de 405 000 actions et de 3 000 000 dinars de liquidité.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.